



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LI120000853

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Sciences économiques et de gestion

Présentation de la mention

La licence mention Sciences économiques et de gestion est issue de la fusion des licences Administration économique et sociale et Sciences économiques et de gestion. En première année, un parcours commun est proposé à l'ensemble des étudiants intéressés par l'économie et la gestion. Ils ont ensuite la possibilité de choisir entre trois parcours en deuxième année : Economie, Gestion ou Administration et entre cinq parcours en troisième année : Economie, Gestion, Banque finance assurance, Contrôle, comptabilité, audit et Management international, ces trois derniers parcours étant sélectifs. Après avoir suivi un enseignement pluridisciplinaire (économie, gestion, droit, histoire, techniques quantitatives, informatique), les étudiants peuvent ainsi se spécialiser progressivement en économie ou en gestion.

Des dispositifs permettant de s'adapter aux différents publics d'étudiants accueillis sont mis en place : remises à niveau en mathématiques, anglais ou français pour les étudiants en difficulté, et module d'approfondissement pour les autres.

Cette licence permet aux étudiants de s'orienter, dès la fin de la deuxième année, vers des licences professionnelles (Commerce, Hôtellerie, Management des organisations...) ou la licence d'Administration publique (préparant aux concours administratifs) et, au sortir de la troisième année, vers des masters proposés à l'Université (Management, Management international, Stratégies et ingénierie économiques, Banque finance assurance) ou dans d'autres universités, ainsi que vers les écoles de commerce ou vers des métiers du type chargé d'études économiques et statistiques, assistant de gestion ou encore chargé de mission.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	315
Nombre d'inscrits en L2	190
Nombre d'inscrits en L3	259
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	1 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	4,6 %
% d'abandon en L1	8,5 %
% de réussite en 3 ans	31,6 %
% de réussite en 5 ans	5,3 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	?
% d'insertion professionnelle	?

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les enseignements proposés dans le cadre de la licence Sciences économiques et de gestion sont tout à fait conformes à ce type de licence généraliste. Ils ont l'intérêt de couvrir une large palette de matières en première année et ainsi de permettre aux étudiants de faire un choix éclairé entre l'économie et la gestion. Les possibilités d'orientation sont dès lors nombreuses, ce qui offre de multiples débouchés aux étudiants, aussi bien au niveau licence qu'au niveau master.

Les dispositifs d'aide à la réussite mis en place devraient permettre d'améliorer des taux de réussite particulièrement bas. A cet égard, la mise en place de remises à niveau pour les étudiants en difficulté apparaît tout à fait pertinente. Son corollaire, à savoir l'instauration d'une UE d'approfondissement pour les étudiants réussissant chacun des trois tests de niveau (anglais, mathématiques et français) doit également être saluée comme une bonne pratique, permettant de motiver les meilleurs étudiants. L'instauration du contrôle continu précoce, régulier et progressif en première année, est également un élément qui devrait concourir à cet objectif.

Si les taux de réussite en master des étudiants inscrits dans une filière sélective en L3 sont particulièrement élevés, on peut regretter l'absence d'informations sur le devenir des étudiants qui ont eu la licence dans les parcours Economie ou Gestion. De la même façon, si l'on peut apprécier la présence d'un stage obligatoire dans le parcours Gestion, on peut s'étonner que celui-ci ne soit que facultatif dans le parcours Economie, même si ces étudiants bénéficient, comme ceux inscrits dans les autres parcours, d'une UE « projet professionnel personnel ».

L'équipe pédagogique est diversifiée, aussi bien en termes de disciplines que de statuts, et semble avoir un mode de fonctionnement collectif propice à l'évolution de la licence, la fusion des deux anciennes licences Administration économique et sociale et Sciences économiques et de gestion en est un parfait exemple. De plus, elle s'est dotée d'un conseil de perfectionnement et d'une commission pédagogique qui devraient lui permettre de mieux tenir compte des évaluations des étudiants et de mieux analyser l'efficacité des dispositifs mis en place, notamment dans le cadre du plan réussite en licence.

- Points forts :

- Adaptation à la multiplicité des publics étudiants accueillis : modules de remises à niveau et d'approfondissement.
- Spécialisation très progressive des parcours.
- Mise en place d'un anglais renforcé.
- Effort d'informations, aussi bien à l'intention des lycéens que du monde professionnel (chambre de commerce et d'industrie, entreprises...).
- Accent mis sur le projet professionnel personnel de l'étudiant.
- Mise en place effective de procédures d'évaluation des enseignements et utilisation des résultats pour le pilotage de la licence.
- Restructuration du projet pédagogique bien menée.

- Points faibles :

- Manque d'informations sur les caractéristiques des étudiants, aussi bien à l'entrée qu'à la sortie de la licence.
- Faible prise en compte des compétences transversales.
- Faiblesse du taux de réussite peu explicitée.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mettre en place un véritable suivi statistique des étudiants, et ce, afin de connaître leurs caractéristiques à l'entrée et à la sortie de la licence et ainsi de pouvoir les utiliser pour améliorer le pilotage de la licence. Une réflexion sur la faiblesse du taux de réussite mériterait aussi d'être menée.

Il serait également souhaitable d'envisager des procédures particulières pour permettre l'accès à la formation des stagiaires de la formation continue ou des apprentis. De même, une politique d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières devrait être développée.